



# Communiqué de presse

46/22

Montreuil, le 25 mai 2022.

## Finance ne rime pas avec dépendance ? Et pourtant...

Le groupe BRIDGE est l'un des derniers entrants sur le marché de la Silver Economy.

Né en 2017, il s'est développé exclusivement par rachat d'EHPAD, pour atteindre 16 unités et un peu plus de 800 lits fin 2020. Il a accéléré sa croissance l'an dernier, grâce à 180 M€ de levées de fonds (moitié banques et moitié actionnaires). Outre les fondateurs, ses principaux actionnaires sont les « Montefiore » et « 123 Investment Managers ».

Bridge a les dents longues et les moyens d'investir. Début 2022, il a franchi la barre de la trentaine d'établissements et ne compte pas s'arrêter là, puisqu'il vise 2 500 lits d'ici la fin de l'année !

Il est plus que jamais temps de dénoncer ses pratiques.

En effet, à chaque nouvelle acquisition, Bridge met en œuvre les mêmes méthodes particulièrement brutales :

- Côté recettes, hausse des tarifs sur l'hébergement et facturation de suppléments qui, jusque-là, faisaient partie du package payé par les résidents. Souvent, en situation de monopole sur son territoire, puisqu'il privilégie les investissements en zone rurale, il prend littéralement les familles en otage avec ces relèvements de prix.
- Côté dépenses, coupes drastiques dans les effectifs, à tous les niveaux, et multiplication des « faisant fonction de » permettant encore d'économiser en lieu et place d'embaucher des personnels qualifiés.

Les directeurs qui refusent d'obtempérer sont priés d'aller voir ailleurs ; cela permet au passage de « mutualiser » un directeur sur plusieurs EHPAD, ce qu'affectionne le groupe.

Face aux sous-effectifs, les équipes font comme elles peuvent, avec bien évidemment le sentiment de ne pas « avoir signé pour ça ». Certains salariés s'en vont ou se retrouvent en arrêt maladie et ne sont pas remplacés, c'est un cercle vicieux. Les résidents sont de moins en moins bien traités : il faut décider qui on lève et qui reste au lit, qui on douche... Et bien sûr, plus question d'avoir le temps d'écouter les résidents...

D'un côté, une maltraitance à la fois des équipes et des résidents ; de l'autre, des marges qui sont de plus en plus élevées. L'EBITDA dégagé représente le quart du chiffre d'affaires (respectivement 9,5 M€ et 39 M€ en 2020) ! Les dividendes versés aux actionnaires en 2021 au titre de 2020 dépassaient 4,5 M€ pour un peu plus de 800 lits, soit plus de 5 000 € par résident ! On comprend mieux pourquoi le secteur de la prise en charge de la personne âgée est si attractif pour les requins de la finance... L'UFSP CGT exige des pouvoirs publics que le secteur de la prise en charge de la dépendance ne soit plus géré par le lucratif et que l'ensemble de ces établissements soit nationalisé, la santé ne doit plus être une marchandise.